

Outre la créatrice de l'atelier [FLORY BRISSET](#) / T : 01.83.96.02.32 qui a remporté le prix éponyme, le concours Créatrice d'Avenir 2016 dédié aux entrepreneuses franciliennes a récompensé quatre femmes créatrices d'entreprises. Pauline Eveno, fondatrice de la société d'impression 3D d'accessoires pour instruments de musique [SYOS](#) (siège à Paris) décroche le Trophée Innovation ; Aurélie Paoli, à l'origine de l'atelier de design de matériaux contemporains [BEAUREGARD](#) (siège à Paris), décroche le Trophée Savoir faire à la française ; Carole Laigneau-Chitsondzo et sa société de génie climatique [CVC PROJECT](#) / T : 01.47.64.80.96 (siège à Paris) obtiennent le Trophée Audace. Sophie Noël et Stéphanie Paris obtiennent pour leur part le Trophée Entreprise responsable pour leur maison d'édition [L'ARBRADYS](#) (siège à Paris). www.creatricesdavenir.com/